



LE MERITE 82

Bulletin de liaison de la section 82
de l'Ordre National du Mérite

N° 3

JUILLET 2008

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Compagnons,

Appartenir à un Ordre national dont le Grand Maître est le Président de la République, c'est avoir le grand privilège d'être reconnu comme un citoyen engagé au service du Pays par l'exemplarité, le talent, le courage et la générosité.

Un tel privilège, naturellement précédé d'une nomination et d'une promotion après une étude rigoureuse des propositions et la prise de décisions au plan le plus officiel des instances de l'Etat, se doit de conserver son authenticité permanente dans le cadre de notre Association, reconnue d'utilité publique.

Faire acte d'adhésion et de fidélité à notre Association ne peut donc que contribuer au prestige de notre ordre national et au rayonnement des valeurs que nous représentons avec le dynamisme de notre réseau.

Comme le souligne notre Président National, le Général François KOSCHER : « Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de la place qu'occupe « La bleue » parmi l'éventail des récompenses accordées par la République. Nous le devons à chacun et à chacune d'entre vous, comme nous le devons à tous ceux et à toutes celles qui, par solidarité nous rejoindrons, parce qu'ils auront compris qu'en refusant de participer, en refusant d'être solidaires, ils ne seront pas plus libres, ils seront et demeureront plus seuls ! »

J. Garrisson

LA COQUE DES ROIS 2008

La salle Saint Joseph a failli être trop petite pour contenir nos participants ; grâce à une équipe qui devient au fil des ans tout à fait spécialisée, la salle devient coquette et accueillante ; au fur et à mesure, les lots affluent pour la tombola et tout se met en place peu à peu.

Coques, galettes, crémant d'Alsace aident, le ton monte peu à peu, mais interrompu par un intermède musical donné par Madame GAILHARD, Officier de notre Ordre, laquelle spontanément a accepté de nous jouer quelques morceaux de flûte, à notre plus grande satisfaction.

Le tirage de la tombola a fait de nombreux heureux, mais aussi quelques « pas de chance ».

Merci à tous les organisateurs, et remerciements renouvelés aux établissements PECOU, lesquels nous offrent chaque année quelques friandises toujours appréciées.



RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni les 14 janvier et 16 mai 2008.

– Le 14 janvier, le Conseil a examiné la situation financière qui est satisfaisante, et les détails d'organisation de la Coque des Rois, ainsi que du concert donné au profit de RETINA, puis a chargé Mme Larroque du projet de la sortie 2008.

Maître Garrisson, notre Président, présent à Paris le 3 décembre 2007, a assisté, avec notre porte-drapeau, à la cérémonie de la réanimation de la flamme, sous l'Arc de Triomphe. Il a apprécié ce cérémonial très émouvant.

Le Conseil d'administration a concrétisé la nomination de correspondants auxquels les compagnons pourront s'adresser en cas de besoin et qui seront ainsi les intermédiaires entre le Président et les compagnons.

Ont accepté :

Secteur de Moissac, M. Robert DELBES

Secteur de Caussade, M. Christian VIATGE

Secteur de Castelsarrasin, M. Jean BLONDE

Secteur de Beaumont-de-Lomagne, M. Faustin LIDO

CONCERT RETINA

Le 7^{ème} concert, donné sous le patronage de notre association, au profit de RETINA France a eu lieu le 16 mars 2008. L'assistance nombreuse avait complètement rempli l'église de Sapiac, à Montauban.

En première partie, c'est la chorale de Sauveterre « Le bonheur est dans le chant » qui a animé le concert. La qualité de cette chorale – et nous avons eu plaisir à apprécier les jeunes, ainsi que les negro-spirituals – n'est plus à démontrer. Non plus que celle de la Schola du Moustier qui a assuré la seconde partie, toujours avec brio.

Tous nos remerciements aux acteurs de cette agréable après-midi, ainsi qu'au public venu nombreux, mais aussi à tous ceux qui, ne pouvant être présents, ont adressé un chèque pour se joindre à notre action en faveur de Retina France pour aider, informer, soutenir les personnes malvoyantes et financer la recherche médicale en ophtalmologie.

Notre sortie du 9 juin 2008

Ce sont 34 compagnons qui se retrouvent à 7 h:30 sur le parking d'Auchan accueilli par le Président. Nous embarquons sous la pluie, la température est de 17°, direction VAYLATS ou nous visiterons le couvent des filles de Jésus fondé par le Père Jean LIAUSU, en 1820. Vers la fin du XIXème siècle la Congrégation comptait 600 religieuses, il n'en reste aujourd'hui que 60. Une vingtaine se trouvent dans le couvent ou nous serons guidé par la Mère Supérieure qui avec humour nous racontera la vie qui se déroule dans cette immense demeure ressemblant plus de l'extérieur à un château qu'à un couvent ! Signe du ciel sans doute c'est à ce moment que la pluie cessa. Après une bonne tasse de café ou de thé, servi dans le réfectoire des Sœurs, nous repartons pour le petit village de BEAUREGARD, où une magnifique Halle nous attendait depuis le 14è siècle ! Nous admirons le travail de la charpente solidement chevillée afin de supporter le toit en lauses. Il fait 19° le temps s'améliore et nous aurons bientôt le soleil.

Dans les environs de BACH nous allons visiter la Phosphatière du « Cloup d'Aural » .

Découverte en 1865, exploitée de 1870 à 1887, elle fut abandonnée à cette époque (car d'autres mines plus facilement exploitables furent découvertes) ; ce qui a permis alors à une végétation luxuriante de régner en maître sur ce territoire.

Genévriers, chênes, orchidées, fougères etc... Ce n'est qu'en 2000 que ce site fut remis en valeur pour le bonheur des touristes. Les plus courageux d'entre nous s'aventurèrent dans les gorges étroites non sans avoir franchis les 121 marches !

Cette petite excursion sous le soleil avait préparé nos estomacs pour un excellent repas que nous allions prendre dans la ferme auberge du château de COUAC, datant du XIIe siècle.

Le soleil continue à nous réchauffer, il fait 25° lorsque nous arrivons pour la dernière étape de cette journée admirablement préparé par M. et Mme LARROQUE.

Il s'agit du château de CENEVIERES qui domine le Lot. Nous sommes aimablement accueilli par Monsieur de BRAQUILANGES propriétaire des lieux. Il sera notre guide pendant près de deux heures que nous ne verrons pas passer grâce à la verve de cet homme de 87 ans qui a non seulement gardé bon pied, bon œil mais dont la voix, nous narre avec humour, l'histoire de ce lieu et de ses ancêtres, nous tenant les uns et les autres suspendus à ses lèvres. Il eut la gentillesse de nous accompagner jusqu'au car où le chauffeur attendait avec impatience, l'heure du retour ayant sonné.

Journée inoubliable que nous garderons dans nos cœurs jusqu'à l'an prochain !

André Greslé



Rappel

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION
DIMANCHE 19 OCTOBRE 2008 À PARTIR DE 9H30.

HISTORIQUE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



Le Journal officiel de la République Française a publié le 5 décembre 1963, un décret du 3 décembre portant création d'un « ORDRE NATIONAL DU MÉRITE ».



En créant l'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE, le Général de Gaulle a voulu affirmer les grands principes de la V^{ème} République et doter ses institutions d'un ordre moderne, dynamique, adapté à notre époque.

L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE a été créé pour récompenser l'exemplarité, l'initiative, le talent, le courage, la générosité, en un mot : l'engagement citoyen. L'engagement de femmes et d'hommes qui ont déployé toute leur énergie au service du pays et à la sauvegarde des valeurs essentielles de notre République : celles qui, au fil du temps, ont toujours fait la grandeur de la France.

La tâche de conception et d'élaboration des textes ayant été dévolue à la Grande Chancellerie, c'est en toute logique à celle-ci qu'allait être confiée l'administration de l'Ordre.

Le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur porterait le titre de Chancelier de l'Ordre National du Mérite et dirigerait la « Chancellerie », le Grand Maître étant le Chef de l'Etat.

LES ORIGINES DE LA COULEUR BLEUE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

En 1757, Louis XV avait créé l'INSTITUTION DU MÉRITE MILITAIRE, jumelée à l'ORDRE DE SAINT LOUIS et destinée à reconnaître les faits d'armes accomplis par les très nombreux officiers étrangers, protestants pour la plupart, servant dans les armées du roi. Le BLEU fut la couleur décidée par son ruban, alors que celle du ruban de Saint-Louis, réservé aux officiers catholiques, était rouge. Les deux Ordres, les plus populaires de l'Ancien Régime, disparurent avec lui.

Un demi siècle plus tard, en 1811, au sommet de sa puissance, NAPOLEON 1er fondait l'ORDRE IMPERIAL DE LA RÉUNION. Sur le modèle de l'Ordre de la Légion d'Honneur et, pratiquement, selon les mêmes statuts, l'Ordre de la Réunion récompensait les services civils et militaires rendus à l'Empire par des français ou des étrangers. Et très vite les plus hautes personnalités tinrent à l'honneur de recevoir le ruban BLEU, couleur que l'Empereur, lui aussi, avait retenue pour sa nouvelle décoration, à côté du rouge de la Légion d'Honneur. Mais l'Ordre de la Réunion était trop récent lors de la chute de l'Aigle et il ne lui survécut pas.

C'est seulement 150 ans après que le général de Gaulle, s'inspirant directement de la double tradition royale et impériale, dota enfin la France d'un second Ordre d'envergure nationale.

Et fidèle à cette même tradition, le fondateur de l'Ordre National du Mérite choisit pour lui la couleur BLEUE;

Nous ont rejoint :

Madame Danièle POLVE MONTMASSON,

Préfète du Tarn-et-Garonne

Madame Monique MARTY

Madame Marie MEYER, Directrice des Services du Cabinet de

Madame la Préfète

Monsieur Robert BRAUN

Monsieur Guy GUERRINI

Monsieur Henri GUILLEMIN

Monsieur le Lieutenant Colonel WIERZBINSKI

+
+ +

Nos disparus :

Monsieur Maxime BOULIER, le 12 mars 2008

Sans qu'ils soient membres de notre Section, nous avons déploré le décès du Lieutenant Colonel MIGNOT, le 2 février 2008 et de Monsieur Etienne BRUNET, Conseiller Général, le 18 mars 2008.

Nous avons, comme d'habitude, participé aux obsèques, avec notre fidèle porte-drapeau, Monsieur Etienne FORTUNEL.

+
+ +

Nos plus cordiales félicitations au général Jean-François PECHABAYAN pour son élection au 28^e fauteuil de l'Académie de Montauban et sa réception par Monsieur Guy Soulié, membre titulaire.

Après l'évocation de son prédécesseur, Maître FAUGERES, le général PECHABAYAN a donné une brillante causerie sur le thème : « Du génocide à l'intégration » qui retraçait l'histoire de sa famille.

Le jeudi 30 mai 2008, Madame le Préfet Danièle POLVE-MONTMASSON a remis, dans les salons de l'Hôtel des Intendants, les médailles de la Société d'Encouragement au bien, à notre dévouée secrétaire, Mademoiselle Jacqueline BROUSSET, et à notre correspondant de Moissac, Monsieur Robert DELBES.

Nos plus cordiales et amicales félicitations à ces deux Compagnons qui font honneur à l'Ordre du Mérite.

NOMINATIONS

Au grade d'Officier :

- Monsieur Robert DELBES au titre du Premier ministre,
Promotion du travail

Au grade de Chevalier :

- Monsieur Paul MICHEL, au titre du Ministère du Travail,
- Madame Marie-Louise GARCIA, au titre du Secrétariat d'Etat
chargé des Anciens combattants,
- Monsieur Jean PRAYSSAC, - id. -
- Monsieur Jean ROQUES - id. -
- Madame Christiane DOUREL, au titre du Ministère de la Santé
- Madame Danielle CARRAL, au titre du Ministère du Logement
et de la Ville
- Monsieur Hugues de LEVEZOU de VEZINS,
au titre du Premier Ministre

INFORMATION

Les résidences de la Société d'Entraide des membres de la Légion d'Honneur – S E M L H – sont ouvertes aux membres de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite – A N M O N M :

– Résidence du Château du Val, à 3 km de Saint-Germain-en-Laye
Directeur : M. Jacques TROPIN, Château du Val, BP 4256, 78104 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX, Tél. 01 30 86 25 00

– Résidence Costeur-Solviane, à Saint-Raphaël (Var)
Directeur : M. Michel BONNY, Résidence Costeur-Solviane, 263, Bd Frédéric Mistral, BP 322, 83700 SAINT RAPHAEL, Tél. 04 94 95 14 79

– Résidence du Château de Pouy, entre Champagne et Bourgogne
Directeur, M. Gilbert HENSINGER, 10290 CHATEAU DU POUY SUR VANNES, Tél. 03 25 39 35 70

Ainsi que le Cercle militaire, place des Augustins à Paris.

Pour se rendre dans ces Résidences ou au Cercle militaire de Paris, il convient d'être en possession de sa carte de membre de l'O.N.M.

CHÂTEAU DE COUANAC



LE SAVIEZ-VOUS ?

9 avril 1638 : transaction entre la ville et les Frères Prêcheurs (les Jacobins) relative à l'argenterie saisie par les Consuls en 1562

Le 9 avril 1638, les consuls de Montauban et le syndic des Frères-Prêcheurs de Toulouse, administrateur du couvent dudit ordre qui avait existé à Montauban, firent une transaction au sujet d'environ 37 mares d'argenterie (comme croix, calices et reliquaires), que les syndics et consuls de la ville en 1562 avaient saisis entre les mains de Mariet Dassalit, qui les tenait en dépôt pour les religieux, suivant actes des 30 août 1561 et 15 mai 1562, retenus par le notaire Pogeti.

Les représentants de la ville, MM. Théophile de Mouilhet, Joseph du Valada, docteurs et avocats : noble Jean Bonafous, sieur de la Mouligne ; Jean Ferrières, bourgeois ; Pierre de Satur, docteur et avocat ; Jean Palis et Jacques Montanier, bourgeois, prirent l'engagement de payer à Dominique du Faur, syndic des Frères-Prêcheurs, la somme de 700 livres tournois, à laquelle ladite argenterie avait été estimée. Cette somme fut payée et quittance fut donnée le 22 avril 1644, par devant Me Cubaines, notaire à Montauban.

(Recueilli par P.F.)



SORTIE du 9 juin 2008
CHÂTEAU DE GENEVIÈRES



**A L'OCCASION DU BICENTENAIRE
DU DÉPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE**

RECETTE IMPÉRIALE, 1808

**PRENEZ UN PEU de QUERCY,
AJOUTEZ UN ZESTE de GUYENNE
ET UN BON MORCEAU de GASCOGNE,
PIMENTEZ de ROUERGUE
ARROSEZ, ENSUITE, LE TOUT du TARN ET de la GARONNE
SANS oublier l'AVEYRON
ET VOUS AVEZ LE TARN-ET-GARONNE
A LA SAUCE NAPOLÉON.**

